

**« VIVRE ENSEMBLE » – VOLET 2**

Appel de projets pour une harmonie interculturelle

**McMasterville, le 12 juin 2024** – La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est fière de soutenir une meilleure intégration des personnes issues de l’immigration et de développer un sentiment d’appartenance au territoire. La MRCVR lance le volet 2 de l’appel de projets « Vivre Ensemble » pour soutenir le développement de l’offre d’activités, dans le cadre de la 21<sup>e</sup> Semaine québécoise des rencontres interculturelles (SQRI) qui aura lieu du 4 au 10 novembre 2024.

La date limite de dépôt de projets est le 5 août 2024. L’enveloppe disponible est de 20 000 \$ et l’aide financière maximale par projet est de 3 000 \$. Un comité d’analyse évaluera et recommandera les projets déposés. Les coopératives, municipalités et organismes à but non lucratif (OBNL), situés sur le territoire de la MRCVR, peuvent soumettre des projets pour soutenir le développement d’activités interculturelles pour le grand public.

*« La tenue d’événements interculturels permet de rassembler les collectivités et de développer des communautés plus inclusives et accueillantes. La Semaine québécoise des rencontres interculturelles offre des occasions festives de partage et d’échange entre les Québécoises et les Québécois de toutes origines. »*

Marilyn Nadeau, mairesse de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste et préfète de la MRCVR

Les objectifs spécifiques de l’appel de projets sont de promouvoir des relations interculturelles harmonieuses entre les Québécoises et les Québécois de toutes origines ainsi que de contribuer à la lutte contre le racisme, l’intimidation et la discrimination afin de favoriser un vivre-ensemble respectueux, égalitaire et inclusif.

Les détails de l’appel de projets « Vivre Ensemble » et le formulaire sont sur la page [Financement](#).

Pour plus d’information, contacter monsieur Mathieu Graveline, agent de développement, vie communautaire, par courriel à [dev.communautes@mrcvr.ca](mailto:dev.communautes@mrcvr.ca) ou par téléphone au 450 464-0339, poste 2202.

**À PROPOS DE LA MRCVR**

La Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est un organisme municipal à portée régionale qui regroupe les municipalités et les villes de la vallée du Richelieu, soit : Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil. Son mandat est d’exercer les pouvoirs et les responsabilités que lui confèrent la *Loi sur l’aménagement et l’urbanisme* ainsi que le *Code municipal du Québec*. Couvrant un territoire d’approximativement 134 000 habitant(e)s, l’organisation interagit au niveau de l’aménagement du territoire et de la mobilité, du développement agricole, culturel, économique, social et touristique, de la sécurité incendie, des cours d’eau et des matières résiduelles. La MRCVR assume également la responsabilité de certains mandats que lui confèrent ses municipalités et villes ainsi que divers organismes partenaires.

-30-